

en ce moment, que nos législateurs, dont nous avons tant que nous sommes guidé les premiers pas dans le sentier aride de l'instruction primaire, feront disparaître cette restriction qui cadre mal avec les déclarations et les actes du premier ministre.

Nous espérons que l'administration actuelle qui réclame à bon droit, le mérite de placer l'instruction publique en tête de son programme ne s'arrêtera pas en si bon chemin dans la voie de la reconnaissance envers ceux qui se sont usés au service de l'Etat et complètera son œuvre de simple justice en faisant à ces vieux fonctionnaires une part plus large, plus en rapport aux services rendus et à la dignité de la députation « qui se souvient »

Veuillez, Monsieur le Directeur, agréer l'expression de nos bien sincères remerciements.

J. T. DORAIS,
J. G. MANSEAU
Instituteurs retraités.

L'HYGIENE A L'ECOLE

I

Précautions à prendre en cas de maladies contagieuses

Lorsqu'une maladie contagieuse sévit dans un arrondissement, les autorités scolaires, et les instituteurs spécialement, doivent exercer une extrême surveillance afin de protéger l'école contre le danger de la contamination. On procédera avec délicatesse, mais aussi avec une grande fermeté.

Il est absolument défendu de recevoir un enfant contagionné, un enfant venant d'une famille dont un ou plusieurs membres souffrent d'une maladie contagieuse. Si, par accident, on découvre qu'il est passé par l'école un enfant contagionné, ou un enfant qui a pu venir en contact avec une personne affectée d'une maladie contagieuse, cette école devra être soigneusement désinfectée. Dans tous les cas, l'instituteur devra, à la moindre alerte, faire un rapport au Bureau de santé municipal, ou au secrétaire de la Municipalité.

Nous prions nos dévouées institutrices de se bien mettre en face de leurs responsabilités: elles sont en position de rendre d'inappréciables services et nous savons que nous pouvons compter sur leur intelligence, sur leur discrétion et sur leur dévouement.

Nous leur promettons l'appui le plus ferme des autorités sanitaires pour les aider à remplir ces devoirs parfois difficiles et toujours très délicats.

II

De l'importance d'une bonne ventilation

Les jours plus froids nous arrivent et nous devons bientôt fermer portes et fenêtres. Nous ferons donc bien d'examiner, dès aujourd'hui, notre système de ventilation et de chauffage.

Nous prions les institutrices de ne pas négliger ces importants détails; il y va du bien-être et de la santé des enfants qui leur sont confiés.

Nous avons, dans notre « Manuel d'hygiène », parlé des différents systèmes de chauffage et de ventilation. Nous insisterons aujourd'hui sur l'extrême importance de la ventilation de la maison d'école.

Il ne sert de rien de se bien nourrir, si l'on respire une atmosphère impure, viciée, par la respiration plusieurs fois répétée d'un grand nombre d'élèves renfermés dans un local clos hermétiquement. Le sang de nos veines a besoin d'être pur et riche pour vivifier et nourrir nos tissus, nos organes, et spécialement notre cerveau.